



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violences sexistes et sexuelles faites aux femmes

Question au Gouvernement n° 1030

Texte de la question

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Mme la présidente . La parole est à Mme Sandrine Rousseau.

Mme Sandrine Rousseau . Le groupe Écologiste et social s'associe à l'hommage à Olivier Marleix. Nous avons une pensée pour ses proches. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, EPR, SOC, DR, Dem et HOR.*)

Ma question s'adresse à Laurent Nunez, ministre de l'intérieur. Existe-t-il aujourd'hui une seule idéologie qui tue plus que le masculinisme en France ? La plus jeune victime avait 1 an – elle a été tuée sous les yeux de sa mère, pour l'intimider, dans un contexte de violences conjugales – ; la plus âgée avait 94 ans.

Depuis le mois de janvier, 152 femmes sont mortes en France. Chaque année, 373 000 femmes sont victimes de violences par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Toutes les vingt-trois secondes, une femme est victime de harcèlement sexuel. Toutes les deux minutes, une femme est victime de viol, d'une tentative de viol ou d'une agression sexuelle.

Pourtant, le budget de l'égalité femmes-hommes baisse de 4,2 millions d'euros. Seuls les crédits relatifs à l'aide d'urgence sont en hausse. Ils ne sont en effet pas plafonnés, puisque l'aide d'urgence est un droit – c'est cela qui vous permet de revendiquer cette hausse. Quant aux féminicides, eux, ils ne diminuent pas. Cette année, ils sont même en augmentation. Comme le budget de l'égalité femmes-hommes est une misère, ce sont les associations qui prennent le relais, pour accueillir, orienter et accompagner les victimes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Toutefois, trois associations sur quatre déclarent une situation financière dégradée, faute de subventions. D'après la Fondation des femmes, 6 200 femmes ne pourront donc pas être accompagnées. Cet abandon est politique. La moitié des victimes de féminicides habitent dans les zones rurales. Les territoires ultramarins sont aussi des lieux de grande violence. La plupart des femmes qui vont mourir ont déposé plainte dans les jours et les semaines précédents. En 2024, 47 % des victimes avaient signalé des violences aux forces de l'ordre.

Il est possible d'arrêter ces violences. Pour cela, il faut une véritable volonté politique. Au nom d'Évelyne, de Zaïa, de Béatrice, d'Inès, de Laure et de tant d'autres, pour nos sœurs, nos mères, nos filles et nos amies, en ce 25 Novembre, je vous le demande solennellement : sortez des slogans, débloquent 3 milliards d'euros et soutenez les associations ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre

les discriminations. Encore une fois, je ne suis pas là pour polémiquer. Ce 25 Novembre doit être un temps où nous devons faire République, faire nation et nous mobiliser collectivement pour lutter contre les violences faites aux femmes. Permettez-moi de rectifier ce que vous venez de dire sur le budget : celui-ci augmente bien. Ce n'est pas pour me faire plaisir, mais parce que c'est malheureusement nécessaire, du fait de la prévalence des violences sexuelles, psychologiques, économiques et intrafamiliales dans notre pays.

Vous avez mentionné l'aide universelle d'urgence. Je tiens à rendre hommage à Valérie Létard, auteure de la proposition de loi qui visait à créer une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales. L'adoption de ce texte en 2023 est la preuve que le consensus est possible. En moins de deux ans, 63 000 femmes ont déjà bénéficié de ce dispositif, qui prévoit à la fois une aide financière d'urgence et un accompagnement social. Vous le voyez, nous avons bien progressé.

Vous savez que ce n'est pas la même chose de porter plainte aujourd'hui qu'il y a dix ans. Vous connaissez la formation des policiers, des gendarmes et des magistrats. Vous connaissez leur engagement au quotidien pour recueillir les plaintes, protéger les victimes et se rendre à leur domicile – ce sont les interventions les plus dangereuses pour les forces de l'ordre. Vous connaissez les téléphones grave danger, les bracelets antirapprochement et la plateforme 3919, qui est accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, y compris dans des langues régionales, notamment ultramarines, afin de couvrir tout le territoire de la République. Vous connaissez les politiques d'aller vers, qui financent les associations au plus près du territoire, sur chacune des circonscriptions, pour que personne ne soit oublié.

Nous continuerons à déployer des mesures, à mobiliser des moyens et à renforcer le droit existant. En ce 25 Novembre, je porte l'espoir que nous arriverons à le faire ensemble.

Mme la présidente . La parole est à Mme Sandrine Rousseau.

Mme Sandrine Rousseau . Si tout ce que vous venez de citer fonctionnait véritablement, le nombre de féminicides n'augmenterait pas. Or il augmente ! Nos vies comptent ! La vie des femmes compte !
(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Rousseau](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1030

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 2025